

Interpellation citoyenne : Obtention de nouveaux locaux pour une unité scout.

M. Fierens, responsable de l'Unité scout 101ème LC Saint-Paul – Notre-Dame de Stalle, souhaite faire part aux mandataires communaux de son inquiétude quant à l'avenir de son unité, étant donné qu'elle sera probablement privée de ses locaux dans un avenir proche.

En 2012, l'unité a dû quitter ses locaux sis dans l'église Saint-Paul, 33 rue Baron Guillaume Van Hamme, suite à la construction d'une crèche dans son environnement immédiat.

Par la suite, en accord avec les autorités communales, l'unité a pu s'installer dans un bâtiment du domaine du Nekkersgat, 36 rue Achille Reisdorff, sous la forme d'une convention d'occupation précaire.

Ce bâtiment devrait être détruit prochainement pour céder la place à une nouvelle extension du home.

Dans ce cadre, il est difficile pour l'unité scout, comprenant une centaine d'affiliés issus principalement des quartiers environnants, de se projeter dans l'avenir avec sérénité.

M. Fierens demande donc au Collège :

- de donner des précisions quant à l'avancement du projet sur le site du Nekkersgat ;
- le cas échéant, de trouver une solution temporaire ou, si possible, définitive pour l'obtention de locaux destinés aux scouts, de préférence dans le quartier du Nekkersgat ;
- d'intégrer la possibilité d'aménager des locaux pour l'unité dans le projet de construction de nouveaux bâtiments au domaine du Nekkersgat, ce qui présenterait l'avantage d'assurer un lien particulièrement bénéfique entre les résidents du home et les membres du mouvement de jeunesse.

M. Cools, au nom du groupe « Uccle en avant », espère que le Collège pourra répondre à la demande de cette unité scout.

Il invite aussi le Collège à ne pas oublier les autres unités scout dont la situation est analogue, notamment les trois troupes scout hébergées dans les locaux communaux de l'avenue Paul Stroobant, qui devront être démolis en raison de leur délabrement.

M. Vanraes signale que le CPAS était au départ réticent à céder des locaux mais a été heureusement surpris par la manière dont les scouts les ont gérés.

Quoique le Moulin du Nekkersgat soit voué essentiellement à des activités culturelles, il serait peut-être possible d'y trouver un espace qui conviendrait à l'unité scout.

M. Hayette confirme que le groupe socialiste soutiendra l'auteur de l'interpellation citoyenne, parce que les mouvements de jeunesse sont un facteur d'intégration sociale.

M. Godefroid rappelle que le parti Ecolo a toujours soutenu les mouvements de jeunesse car ils sont un facteur de cohésion sociale et de formation des citoyens. Il ne doute pas que le Collège sera attentif à cette demande, et ce d'autant plus que la Déclaration de politique générale prévoit une augmentation de 25 % du budget alloué aux mouvements de jeunesse.

Mme l'Echevin Delwart estime que l'entente entre les scouts de cette unité et les résidents du home est un bel exemple de cohésion sociale.

Cette unité scout peut encore bénéficier de ses locaux actuels en raison du retard observé dans le projet de construction d'un nouveau home. Mais de toute façon, elle disposera d'un préavis suffisant lorsqu'il lui faudra procéder à son déménagement.

Le Collège analysera les différentes pistes envisageables pour trouver un lieu susceptible d'accueillir la troupe scout. Vu qu'il faut à la fois disposer d'un espace de stockage et d'un local pour les animations, il est possible que deux endroits distincts soient attribués aux scouts.

Mme l'Echevin Delwart confirme que les locaux abritant trois troupes scout sur le site de l'avenue Paul Stroobant sont en mauvais état : ils peuvent encore servir de lieux de stockage mais ne sont plus habilités à accueillir des enfants. Grâce à la collaboration de la future école, des espaces neufs en excellent état ont pu être mis à la disposition des guides et scouts.

M. Fierens précise que son unité scout est en croissance significative depuis plusieurs années et invite le Collège à traiter chaque unité au cas par cas car chacune a un caractère spécifique.